

52 – La politique de la concurrence dans l'UE

521– Les objectifs de la politique de la concurrence

Définition de la politique de la concurrence

La politique de la concurrence peut être définie comme l'ensemble des objectifs, des instruments et des décisions prises par une autorité publique de régulation pour encadrer et favoriser la concurrence sur les marchés.

Qui mène la politique de la concurrence dans l'UE ?

- La politique de la concurrence est une composante fondamentale de la construction européenne depuis 1957 puisque le Marché unique européen est censé garantir et fonctionner avec une concurrence libre, loyale et non faussée.
- Dans l'UE, les autorités de concurrence comprennent :
 - un échelon communautaire : la Direction générale de la concurrence de la Commission européenne. La Commission européenne a la compétence exclusive de la mise en oeuvre du droit européen de la concurrence. Seuls les cas impliquant au moins trois États sont traités par la Commission européenne
 - un échelon national : Chaque État membre possède une autorité nationale de la concurrence agissant sur son territoire : en France, l'Autorité de la concurrence créée en 2009.

Les objectifs : Pourquoi mener une politique de la concurrence ?

Dans l'UE, la politique de la concurrence a un objectif spécifique : favoriser l'intégration des pays en garantissant la libre circulation effective des produits à l'intérieur de l'espace économique européen.

De manière générale, l'objectif de la politique de la concurrence est de protéger un processus concurrentiel : vérifier que les entreprises qui dépassent les autres le doivent à leurs propres mérites, grâce à des prix plus faibles, une meilleure qualité des produits, une relation client efficace.

La concurrence est ainsi vue comme un jeu à somme positive : la collectivité entière y gagne.

- la concurrence incite à diminuer le prix des produits et à innover pour améliorer les produits
- ✓ les entreprises gagnent en compétitivité-prix et qualité : leurs parts de marché augmentent, leur production augmente, ce qui accélère la croissance et la création d'emploi
- ✓ les acheteurs ont des produits de qualité à des prix faibles
- ✓ le surplus global est donc au maximum.
- Or, les entreprises mettent en place des stratégies pour sortir de la concurrence et pour augmenter leur profit (leur surplus) au détriment des consommateurs qui voient leur surplus diminuer (moins de quantités échangées à un prix plus élevé). Comme le surplus des producteurs augmente moins que ne diminue le surplus des consommateurs, le surplus global diminue : le bien-être social est plus faible qu'en concurrence pure et parfaite.

□ Les pouvoirs publics sont alors tentés d'agir.

- Les premières mesures visant à réguler les conditions de la concurrence commencent fin XIXe siècle aux USA
- Dans l'UE les premières mesures sont prises avec le Traité de Rome en 1957